



FIDUCIAIRES

Qu'est-ce qu'un fiduciaire?

Pour protéger les héritiers et minimiser le fardeau fiscal, certains testaments sont rédigés « en fiducie ».

Les fiducies sont constituées en vertu de documents juridiques très complexes qui comportent souvent plusieurs pages. Il existe plusieurs types de fiducies.

La fiducie doit être administrée par des fiduciaires désignés. Habituellement, les gens désignent deux fiduciaires (il peut s'agir des liquidateurs), et deux fiduciaires doivent toujours se charger de la vente immobilière assujettie à la fiducie.

Pour de plus amples renseignements sur les fiducies, vous pouvez consulter votre avocat ou votre conseiller financier.